

JEAN-MICHEL ADAM

La linguistique textuelle

CURSUS

CRASH

BAN
BA

ARMAND COLIN

C'est, en revanche, une opération de segmentation systématique des propositions par un point qui domine en T9 :

T9 [P1] Dans le lac d'Annecy, trois jeunes gens nageaient. [P2] L'un, Janinetti, disparut. [P3] Plongeon des autres: [P4] Ils le ramenèrent, mais mort.

Cette segmentation typographique par le couple majuscule-point est toutefois loin d'être canonique. La phrase nominale P3 accentue la rapidité, la spontanéité de la réaction des sauveteurs, tandis que P4 comporte deux propositions ou énoncés minimaux (é4 *mais* é5) séparées par une virgule et par le connecteur argumentatif *mais*. Le caractère monorème de la toute dernière proposition (é5) : *mais mort*, tranche avec la longueur des phrases qui précèdent et surtout avec P1. Les deux monosyllabes commencent par la même consonne /m/ et contrastent avec l'alexandrin de deux fois six syllabes séparées par la virgule centrale de P1-é1. Ce contraste produit un effet de sens stylistiquement intéressant : la chute-clausule voit son tragique augmenté par la brièveté du dernier mot et par le contraste entre l'euphorie initiale, soutenue par l'ampleur de l'alexandrin qui entraîne la diction à prononcer les *e* muets d'*AnnEcy* et de *JeunEs gens*. L'harmonie phonique de la phrase est soutenue également par les échos sonores internes à chaque hémistiche et entre les deux segments du « vers ».

2. COHÉSION TEXTUELLE, FOCALISATION ET PROGRESSION THÉMATIQUE

Un bon exemple de la nécessité de distinguer entre catégories textuelles et catégories de la grammaire est donné par la théorie de la « perspective fonctionnelle de la phrase » et de la « dynamique communicationnelle » élaborée dans le cadre des travaux du second Cercle linguistique de Prague (travaux de Frantisek Daneš et Jan Firbas prolongeant, dans les années 1960, ceux de Vilém Mathesius, directeur du Cercle dès sa fondation en octobre 1926). Cette théorie revient sur la vieille question de l'ordre des mots dans la phrase, posée par le linguiste danois Andreas Blikenberg (1928 et 1933) et, avant lui, par Henri Weil (1879). Une partie d'une phrase, d'un syntagme nominal ou d'un syntagme verbal peut recevoir – de façon indépendante du découpage en constituants syntaxiques – une focalisation ou valeur informative différente. En fonction de sa place dans la « dynamique de la phrase¹ » et de sa « visée

1. Le Cercle linguistique de Prague s'est donné lui-même le nom de « structuraliste » (néologisme *strukturalismus*) en mettant en avant le concept fondamental de structure, mais, comme ici avec l'idée de « dynamique communicative », la structure était toujours conçue comme un ensemble dynamique.

communicative», une unité est dite thématique¹ ou rhématique². L'information peut être donnée comme déjà présente dans le co(n)texte et donc, en quelque sorte, connue (c'est le thème) ou comme apport nouveau (c'est le rhème focalisé ou foyer de l'information). La reprise des travaux de Jan Firbas et Frantisek Daneš par Denis Slakta (1975) et par Bernard Combettes (1983), pour le domaine français, et par Michael A. K. Halliday et Ruqaiya Hasan (1976) ainsi que, plus récemment, Shirley Carter-Thomas (2000) pour le domaine anglais³, a permis de mettre en évidence, d'une part, la fonction cohésive des différents types de reprises thématiques et, d'autre part, le rôle de l'élément focalisé, généralement rhématique, dans la dynamique du sens et de la progression des énoncés. Ces notions ont souvent été critiquées par ceux qui leur demandaient plus que ce qu'elles peuvent apporter, à savoir non pas une description grammaticale de la structure des phrases, mais une description des mouvements textuels de focalisation, de reprise et de progression des énoncés, en d'autres termes de la dynamique textuelle du sens intra- et trans-phrastique.

2.1. PLACES DE L'ADJECTIF ÉPITHÈTE : FOCALISATION ET TEXTUALITÉ

En abordant la vieille question de la place de l'adjectif épithète en français sous l'angle de la focalisation dans le groupe rythmique substantival, Henning Nølke (2001 : 165-233) éclaire les anciennes pistes explicatives de l'ordre adjectif-substantif (A-S) ou substantif-adjectif (S-A) :

«[...] L'adjectif postposé est toujours focalisé (seul ou avec son substantif), alors que l'adjectif antéposé peut échapper à la focalisation ; et s'il est focalisé, c'est toujours conjointement à son substantif. Ces faits purement structuraux ont toute une série de conséquences importantes pour le choix de la position, et on peut montrer [...] qu'ils expliquent la plupart des restrictions et des effets de sens traditionnellement associés aux deux positions.»

Nølke 2001 : 208.

1. En grec *Théma* signifie « ce qui est posé » par le discours, ce qui apparaît donc comme un contenu connu (ce que l'on note généralement par le terme « topic »).

2. En grec *Rhéma* signifie « ce qui est dit » du thème (aussi appelé « propos » ou « commentaire »), ce que l'énoncé avance de nouveau (ce que l'on note parfois par le terme « focus ») et qui en motive l'énonciation. Dans les thèses de 1929 du Cercle linguistique de Prague, Vilém Mathesius oppose la division formelle en sujet et prédicat grammaticaux à sa division de la phrase tchèque en « thème et énonciation » (1969 : 30). Nous serions tentés d'écrire *rhème-énonciation* si les risques de confusion terminologique n'étaient pas plus grands que le gain.

3. Le livre de Shirley Carter-Thomas (2000), consacré à la pédagogie de l'écrit, est entièrement fondé sur la théorie de la « perspective fonctionnelle phrase » et présente (principalement pour l'anglais) une très ample discussion et mise en œuvre de cette approche de la cohésion textuelle. Pour des mises au point complémentaires des références données ci-dessus, on peut recommander les lectures de Benoît de Cornulier (1979) et de Franck Neveu (1995).

D'un point de vue topologique, le syntagme substantival peut être découpé en deux zones. Dans la *prézone*, celle de la chaîne intercalée entre le déterminant et le substantif, «les adjectifs qui s'intercalent [...] auront un sens atténué et plus ou moins général, et il est souvent question d'une fusion sémantique et prosodique (la liaison est habituelle) avec le substantif» (*ibid.* : 199-200). On peut voir là une raison de la lexicalisation de *bon-homme* ou *grand-mère* et la stabilisation dans la langue des *jeunes filles*, *bons garçons*, *jolies filles* et *beaux mecs*. Dans le titre de l'article journalistique T3 («Tragique évasion de forçats»), c'est un type d'évasion qui est indiqué et la focalisation se fait sur le groupe associé A + S. Le choix de *Dernière heure* comme titre de T2 est, quant à lui, tellement lexicalisé que la fusion A + S est totale.

Dans la *postzone*, celle de la chaîne qui suit le substantif jusqu'à la fin du groupe nominal, l'adjectif est toujours *focalisé*, c'est-à-dire que son sens est plutôt renforcé, sauf dans le cas des adjectifs de couleur, toujours postposés (*chapeau noir* et *cheveux blonds*). Quand le général de Gaulle, dans son célèbre discours du 24 juillet 1967 dont nous reparlerons plus loin, choisit la postposition : «la Ville de MontrÉAL / FRANçaise» en accentuant les syllabes notées en capitales et en séparant le syntagme «ville de Montréal» de l'adjectif par une très légère pause, il ne dit pas la même chose que ce que transcrit la version officielle de ce discours : «la ville française de Montréal». La focalisation sur l'adjectif «française» est présente dans les deux versions de l'énoncé, mais elle est accentuée dans la structure réellement prononcée et elle porte tout le sens d'un discours qui se termine par ces deux célèbres postpositions : «VIVE / le / Québec libre /// VIVE le Canada franÇAIS.» L'explication de ce type de construction est clairement donnée par Nølke :

«Comme la focalisation simple touche les sèmes spécifiques, on comprendra que l'adjectif postposé garde sa valeur pleine ou littérale et, partant, qu'il acquiert une valeur distincte et catégorisante et qu'il peut véhiculer une information proprement nouvelle.»

Nølke 2001 : 188.

La *postzone* est le lieu d'autres types d'expansions que les épithètes : les relatives et de nombreux syntagmes prépositionnels. Sa structure plus lâche favorise la présence d'adjectifs suivis d'un complément (T3 : *Le corps criblé de balles*, T35 : *ses yeux clairs comme le cristal*) ou précédés d'un adverbe long (*des choses infiniment spirituelles*). Elle favorise également la présence de suites de plusieurs adjectifs épithètes et l'ajout d'intensificateurs adverbiaux. Deux combinaisons sont possibles et fréquentes :

- coordination [S-A¹ et A²] : «un petit homme *fort laid ET fort désagréable*», «une conversation *galante ET soutenue*», «un changement *si subit ET si extraordinaire*», «choses *bien sensées ET infiniment spirituelles*», «prince du monde *le*

plus beau ET le plus aimable», «prince très spirituel ET très sage» (*Riquet à la houppe* de Perrault);

- juxtaposition-subordination [S-A¹, A²] ou combinaison des deux structures [S-A¹, A² et A³]: «manière *fine, aisée ET naturelle*», «homme du monde *le plus beau, le mieux fait ET le plus aimable*» (*ibid.*).

L'analyse de la focalisation au sein du syntagme nominal ne doit pas se fonder sur les seuls emplois jugés déviants car, à l'exception des cas de postposition des adjectifs de couleur ainsi que des adjectifs dérivés d'un participe passé (*bébés dévorés, loups affamés*) ou d'un nom (*la grammaire latine, la linguistique danoise*), nous avons affaire à des tendances et à des faits graduels plus qu'à des règles:

«Le sémantisme des divers adjectifs les rend *plus ou moins* aptes à être focalisés. En règle générale, plus un adjectif a de sèmes spécifiques plus il favorise la focalisation et, partant, *plus grande est la tendance* à sa postposition; et inversement. Voilà pourquoi les adjectifs dits élémentaires sont *le plus souvent* antéposés. Or, nous l'avons vu, même pour ces adjectifs, l'antéposition *n'est qu'une tendance, quoique tendance forte.*»

Nølke 2001 : 190; nous soulignons.

Prenons l'exemple de la fin d'une lettre de Corneille à Colbert que nous réexaminerons plus loin (T79):

[...] Monseigneur,

**Votre très humble, très obéissant
et très obligé serviteur,**

P. CORNEILLE.

Les facteurs formels justifieraient plutôt ici la postposition, car la coordination est moins fréquente dans la prézone et les sèmes spécifiques des adjectifs non élémentaires *humble, obéissant* et *obligé* laissent attendre plutôt un ordre S-A. Cette impression doit être relativisée par une donnée d'histoire de la langue et par un facteur générique. Les trois adjectifs participent de formules de politesse figées propres à une époque classique dont, par ailleurs, la langue autorise beaucoup plus qu'aujourd'hui l'ordre A-S. La formule de politesse entraîne un figement et la focalisation ne porte pas sur les trois adjectifs, par ailleurs tous marqués par l'intensificateur quantitatif «très», mais sur le bloc sémantique qu'ils forment avec le substantif. Parmi les autres modificateurs de l'adjectif, l'adverbe *très* accepte non seulement l'antéposition mais «il va, parfois, jusqu'à la provoquer» (Nølke 2001 : 187). Les trois propriétés sélectionnées forment avec le référent nominal un ensemble conceptuel renvoyant au prototype d'un

« serviteur » qui ne peut être qu'« humble », « obéissant » et « obligé ». La focalisation rythmique tombant sur le substantif rend les propriétés convoquées en quelque sorte inhérentes.

Le style élevé d'une lettre officielle du xvii^e siècle explique largement de telles antépositions. Ce n'est pas la langue de l'époque qui entraîne l'antéposition dominante, mais le genre et la situation d'énonciation très cadrée quant aux rôles sociaux du signataire et du destinataire. La préface de l'édition 1694, qui réunit les trois textes en vers de Charles Perrault, présente une domination de l'ordre S-A (57 %), comme dans les « moralités » argumentatives (54 %). Ces deux chiffres tranchent avec les parties narratives des contes : en moyenne 68 % d'A-S. Dans le genre conte-de-Perrault, les adjectifs chargés d'ajouter à un personnage sélectionné des propriétés qui concernent son âge, sa taille ou sa corpulence, l'intensité positive ou négative des qualités propres qui en font un être méchant ou bon, beau ou disgracieux, n'ont pas besoin d'être focalisés :

« Dans la postposition, les sèmes spécifiques de l'adjectif sont mis en valeur (à cause de la focalisation). Étant donné que la valeur littérale de l'adjectif se compose, précisément, des sèmes spécifiques de celui-ci, il s'ensuit que la postposition bloque l'émergence d'une valeur univoque qui soit différente de cette valeur littérale. »

Nølke 2001 : 187.

L'antéposition permet de fusionner intensification et valeur univoque, stéréotypée, garantissant ainsi la causalité narrative et donc la lisibilité des contes. Cela tient également au fait que les sèmes spécifiques servant à classer sont en partie perdus dans l'antéposition et qu'ainsi « les propriétés du référent exprimées par l'adjectif sont présentées comme inhérentes au substantif » (*ibid.* : 186). Ainsi, dans *Le Petit Chaperon rouge*, la plupart des 91 % d'A-S sont des adjectifs élémentaires répétés « petit pot de beurre », « Une petite fille de village », « la petite fille », « un petit chaperon rouge » ; l'adjectif *grand(e)s* apparaît cinq fois dans la célèbre fin, accompagnant chaque fois un « mère-grand » où l'adjectif est intégré au nom, ce qui produit un redoublement rythmique humoristique : « mère-grand... grands bras, mère-grand... grandes jambes, mère-grand... grandes oreilles, mère-grand... grands yeux, mère-grand... grandes dents ».

Conformément à un des sens de *bonne femme* au xvii^e siècle (désigner une personne avancée en âge, selon le *Dictionnaire de l'Académie*), l'adjectif *bonne* renvoie exclusivement à la grand-mère : « Cette bonne femme », « la bonne femme », « la bonne mère-grand ». Aux descriptifs « grosse voix du loup » et « première maison du village » s'ajoutent seulement deux évaluatifs : « la pauvre enfant » et « ce méchant loup » qui

manifestent la convergence entre l'évaluation du narrateur et les catégories stéréotypées de la victime et du prédateur. Les deux seules postpositions concernent la couleur du vêtement qui donne son nom à l'héroïne: «un petit chaperon *rouge*, qui lui seyait si bien, que partout on l'appelait le Petit Chaperon *rouge*». Cette position standard de l'adjectif de couleur est redynamisée par la répétition très élevée de ce syntagme qui, tout au long du conte, favorise le jeu sur le sexe indéterminé de l'enfant que résume la phrase finale: «Et en disant ces mots, ce méchant Loup se jeta sur le petit chaperon rouge, & la mangea.» De même, c'est par «le chemin le plus *long*» que la petite fille va chez sa grand-mère pendant que le loup se précipite «de toute sa force par le chemin qui était le plus *court*». L'antithèse des deux adjectifs rend pertinente la focalisation positionnelle sur l'adjectif.

La question de la focalisation dans le groupe nominal se retrouve au niveau de la phrase et dans les enchaînements qui font la textualité.

2.2. LA «PERSPECTIVE FONCTIONNELLE DE LA PHRASE»

Le groupe le plus à gauche, le **thème**, est, du point de vue de l'énonciateur, le point de départ de l'énoncé. Ce groupe est moins informant, en raison de son inscription dans le co-texte d'une reprise (un élément déjà cité est thématisé: phénomène d'anaphore) ou, en raison de son inscription dans le contexte, d'un repérage déictique lié à la situation d'énonciation. L'élément thématisé est, dans ce dernier cas, absent du discours mais lié au contexte de l'échange, présent dans la situation d'interaction ou supposé présent dans la mémoire de l'énonciateur et du coénonciateur. Point d'appui des énoncés, la partie thématique est donc co(n)textuellement déductible. Le groupe le plus à droite, le **rhème**, correspond à ce qui est dit du thème; c'est l'élément phrastique posé comme le plus informant, celui qui fait avancer la communication.

Ce découpage des énoncés permet de rendre compte des constructions emphatiques qui associent un présentatif¹ et un relatif par extraction-clivage d'un rhème placé en position thématique et ainsi focalisé. C'est le cas dans cette publicité:

T10 C'est avec des fraises fraîchement cueillies que nous aimons préparer la confiture Favorit Premium. Sa teneur en fruits de première qualité est ainsi tout particulièrement élevée, une bonne raison pour goûter aussi les autres variétés Favorit Premium.

Publicité des magasins Migros-Suisse.

1. Avec un présentatif (*Il y a, voici, c'est*), le rhème est directement donné puisque le thème est, en quelque sorte, postiche. Le présentatif qui occupe la place du thème est référentiellement vide. Synthétisant un verbe (*a, voi[s]*), est et un pronom (*il, y*) ou un déictique (*c', [l]ci*), il met le rhème en évidence.

La phrase clivée met en valeur le rhème et permet de présenter les *fraises fraîchement cueillies* comme exclusives, distinctes de toutes les autres fraises, supposées moins fraîches. Ce procédé de mise en relief par extraction-clivage est ici publicitairement exploité pour attirer l'attention. De Gaulle fait exactement la même chose dans l'exorde de son discours de Montréal: «C'EST une / IMMENSE // ÉMOTION / qui Remplit mon Cœur // en voyant // devant moi // la Ville de MontREAL / FRANÇAISE.»

Cette structure de base permet d'opérer des focalisations (ou mises en emphase) en détachant en position de tête de phrase un élément thématisé autre que le sujet syntaxique. C'est une des structures favorites de Sarkozy, présente dans une de ses célèbres déclarations de l'été 2007: «**La croissance**, je ne l'attendrai pas, j'irai la chercher.» Le topique du discours est ainsi mis en évidence et anaphorisé pronominalement dans sa position syntaxique d'objet (rhème: *chercher la croissance*). De cette manière, le thème marqué (topique) précède le thème favori de la plupart des prises de parole du président Sarkozy: le pronom *je*.

À l'inverse de cette dislocation à gauche, la dislocation à droite de type: «Il parle comme cela, **le Président**» semble ajouter un élément extérieur à la phrase. Il ne s'agit pas ici d'une rhématisation, mais d'un rappel du thème ainsi focalisé et surtout identifié. Le pronom *il*, en position cataphorique, attend ce remplissage référentiel, qui survient après coup.

La construction passive est un autre moyen de thématiser ou de rhématiser différents groupes sémantico-syntaxiques, en modifiant le focus et en hiérarchisant l'importance des actants (agent, patient, action). Les titres des faits divers T11 et T12 utilisent la position de l'adjectif et la construction passive de façon différente:

T11 BÉBÉS DÉVORÉS

En Roumanie, un gosse de 2 ans est mangé par des porcs.

En Iran, un enfant de 6 mois est victime des loups.

Un garçonnet de 2 ans est dévoré par des porcs que ses parents élevaient dans une commune proche de Bucarest, a-t-on appris hier. L'enfant a été attaqué par des cochons alors qu'il voulait les nourrir. Son corps déchiqueté a été retrouvé lundi dans la porcherie.

Par ailleurs, en Iran, un bébé de 6 mois a été dévoré par des «loups affamés» à Mihmanchahr, un village de la région de Saveh, à 250 km au sud de Téhéran. Aucune précision n'a été donnée sur les circonstances de ce drame qui s'est passé durant la nuit de lundi à mardi.

Deux autres enfants avaient déjà été attaqués par des loups, quelques jours plus tôt, dans ce village de 3 000 habitants.

Le grand titre de l'article T11 présente une structure S-A qui ne focalise pas sur les patients-victimes (« Bébés »), mais sur l'action devenue état (« dévorés »), tout en laissant vide la place de l'agent (par qui ?). Il en résulte un composé nominal infraprédicatif. Les deux phrases qui suivent et forment le chapeau de l'article se présentent, elles, sous la forme d'une prédication qui réalise l'actualisation de ce qui restait virtuel. Les thèmes (Th) sont divisés en deux unités : un Th-propre répondant à la question *Où ? (En Roumanie et En Iran)*, et un Th répondant à la question *Qui ? (un gosse de 2 ans et un enfant de 6 mois)*. La partie rhématique permet de mettre en évidence l'agent en développant une prédication qui répond à la question *Quoi ? (est mangé par des porcs et est victime des loups)*.

En revanche, les titres liés des deux brèves suivantes – qui réécrivent très visiblement la même dépêche d'agence – opèrent une thématization de l'action (*dévoré*) qui était focalisée dans le titre de T11. En T12, l'agent est focalisé, tandis que les victimes semblent effacées :

T12 Dévoré

par des porcs...

En Roumanie, un garçon de 2 ans a été dévoré par des porcs alors qu'il voulait les nourrir.

... et par des loups

Un bébé de six mois a été dévoré, dans la nuit de lundi à mardi, par des loups affamés dans un village de la région de Saveh, au sud de Téhéran. Deux autres enfants ont déjà été attaqués quelques jours plus tôt par des loups dans ce village.

24 heures, 9 juin 1994.

À ces différents cas relativement clairs et bien répertoriés, il faut ajouter celui d'une forme de prédication seconde plus complexe : les accumulations d'appositions en position frontale, qui expandent le sujet, comme dans le sonnet T17 de Baudelaire, *À une passante*, que nous commenterons plus loin :

- v. 1 La rue assourdissante autour de moi hurlait.
- v. 2 Longue, mince, en grand deuil, douleur majestueuse,
- v. 3 Une femme passa, d'une main fastueuse
- v. 4 Soulevant, balançant le feston et l'ourlet ;
- v. 5 Agile et noble, avec sa jambe de statue.

La seconde phrase typographique (P2) s'étale sur les vers 2 à 5, interrompue seulement par la coupe du point-virgule qui sépare les vers 4 et 5. Le vers 2 présente une accumulation en position frontale de quatre de ces unités syntaxiques en apposition.

Toutefois, le foyer thématique de la prédication principale n'est pas longtemps retardé, il survient vite, dès le vers suivant. En revanche, le vers 5, syntaxiquement autonomisé par la ponctuation, se présente comme une de ces appositions qui, selon une heureuse expression d'Anna Jaubert (2007), « prend le large ». Même si, du fait de sa position et de la ponctuation affaiblie du point-virgule, le vers 5 est rattaché sémantiquement au foyer thématique « une femme » du vers 3, cette prédication seconde gagne tellement d'autonomie qu'elle apparaît comme un prolongement des appositions en position frontale du vers 2. Des cas de non-bouclage de la prédication seconde par une prédication de rang supérieure sont observés par Anna Jaubert (2005). L'apposition ne se contente alors pas de retarder l'introduction du thème, mais elle se substitue à lui en s'autonomisant.

2.3. LES TYPES DE PROGRESSIONS THÉMATIQUES

La charge informationnelle faible du thème en fait une base de reprise et donc de cohésion textuelle. Une suite d'énoncés (paragraphe ou séquence) peut être définie comme une séquence de thèmes. Tout texte est pris dans une tension entre **cohésion** (liée à la structure thématique, à la connexion et à la concaténation des thèmes successifs) et **progression**. Les rhèmes successifs apportent les informations pertinentes, plus importantes, dites en ce sens « nouvelles » (« focus » ou foyer d'information). En assignant à ces concepts une place dans la dynamique textuelle, on dépasse la division de la phrase en thème (Th) et rhème (Rh) pour insister sur le choix du point de départ (Th) de chaque nouvel énoncé. Comme le dit Frantisek Daneš, tout énonciateur se trouve confronté à la question du thème à choisir chaque fois pour base de l'énoncé suivant. C'est ce qu'Andreas Blinkenberg, tout en restant dans le cadre des enchaînements phrastiques, décrivait de la façon suivante :

« La plupart des phrases ne sont pas isolées, elles sont enchaînées à d'autres ; une phrase en amène une autre, elle la déclenche ; et le point d'aboutissement d'une phrase est très souvent la notion initiale de la phrase suivante ; le prédicat de la première devient le sujet de la deuxième, et ainsi de suite ; ou bien dans d'autres cas, un même sujet reçoit une série d'attributs successifs. »

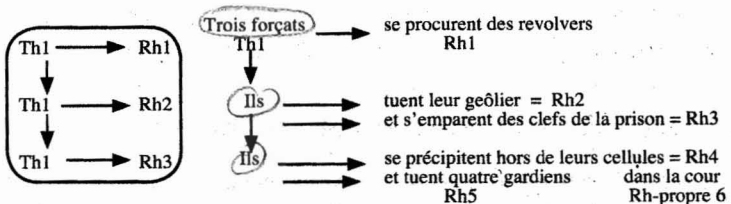
Blinkenberg 1928 : 30.

On peut distinguer deux grands types de progressions thématiques de base assurant les enchaînements d'énoncés minimaux : la progression à thème constant, d'une part, et la progression par thématisation linéaire, d'autre part. Ces deux structures de progression sont généralement combinées dans la réalité des textes.

- **a. Progression à thème constant.** Si les mouvements descriptifs divisent souvent un hyperthème (objet de la description) en sous-thèmes (ses parties), les

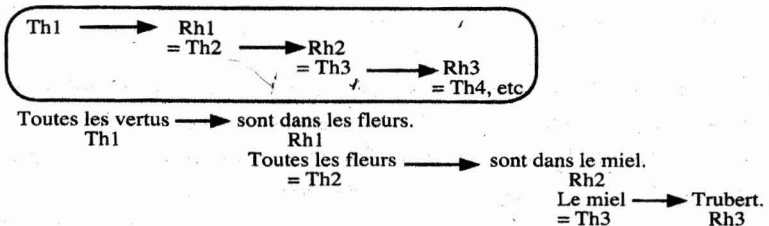
séquences narratives ont tendance à adopter un dispositif dans lequel, pour maintenir la continuité du récit et l'identification des personnes ou personnages impliqués, le même thème est repris, sous forme pronominale, en s'adjoignant différents rhèmes successifs. Ainsi dans la réécriture de la phrase 2 de T2 en trois vers, que l'on peut ainsi schématiser :

Schéma 6



- **b. Progression par thématization linéaire :** le rhème (Rh1) d'une première phrase devient le thème (Th2) de la seconde dont le rhème (Rh2) fournit, à son tour, le thème (Th3) de la suivante. Ainsi dans cet exemple publicitaire (étudié dans le détail dans Adam 1990 : 121-133) que je donne ici sous sa forme authentique de syllogisme incomplet (ou enthymème de la rhétorique classique) :

Schéma 7



La thématization linéaire est répertoriée dans la rhétorique sous le nom d'*anadiplose*, figure syntaxique par répétition qui se présente comme la reprise, au début d'une unité syntaxique (qui peut être ou non une phrase), de l'élément placé à la fin de l'unité précédente. Marcel Schwob, en exploitant cette figure dans un passage du *Livre de Monelle*, réalise une répétition de l'anadiplose qui devient une « concaténation » (Fontanier 1977 : 331). La concaténation est ici d'abord « directe » puis « inverse », réa-

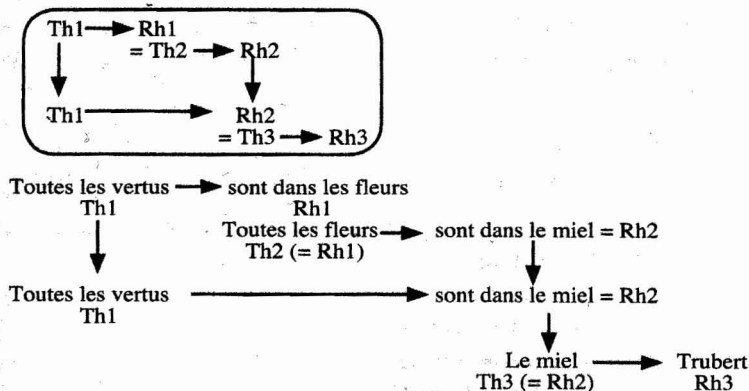
lisant une forme de poésie proche de la forme populaire de la « randonnée » (le texte est d'ailleurs dit « en marchant »), avec une structure gigogne (ou poupées russes) du segment de discours direct :

T13 Et un jour Jeanie partit à la recherche de son amoureux. Elle regardait les fleurs d'eau et leurs tiges penchées ; et toutes les fleurs s'inclinaient vers elle. Et Jeanie disait en marchant : « Sur la mer il y a un bateau – dans le bateau il y a une chambre – dans la chambre il y a une cage – dans la cage il y a un oiseau – dans l'oiseau il y a un cœur – dans le cœur il y a une lettre – dans la lettre il y a écrit : J'aime Jeanie. – J'aime Jeanie est dans la lettre, la lettre est dans le cœur, le cœur est dans l'oiseau, l'oiseau est dans la cage, la cage est dans la chambre, la chambre est dans le bateau, le bateau est très loin sur la grande mer. »

Marcel Schwob [1894] 2002: 429.

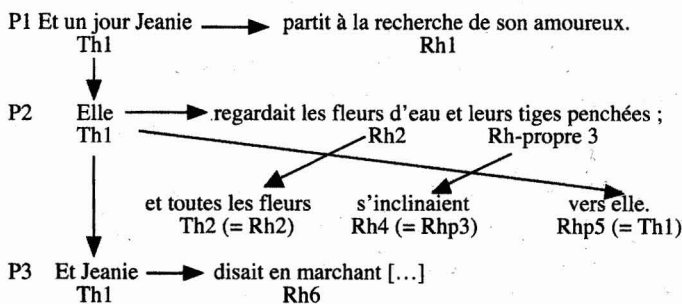
• **c. Progression thématique combinée** ou mélange des deux modèles de base. En rétablissant la conclusion manquante du syllogisme de l'exemple du Miel Trubert du schéma 7, on obtient une répétition du thème initial Th1 et une reprise du rhème Rh2 qui permet de placer le nom propre de la marque du produit dans une position informationnelle forte. Le schéma 8 recompose la structure implicite (syllogisme) sous la structure de surface du texte réalisée (enthymème). La structure éclaire indéniablement la dynamique du sens et l'on comprend aussi qu'un texte réel répugne à être aussi formel qu'un syllogisme. Les syllogismes purs (n'introduisant aucun élément extérieur aux prémisses) sont rarissimes dans les discours tant publicitaires que politiques :

Schéma 8



Si on examine les trois premières phrases du passage du petit texte de Schwob T13, on observe, à la fois, une progression à thème constant et, en P2, une intéressante structure en chiasme qui rhématise, dans le second membre, le thème du premier (le pronom anaphorique «elle»):

||||| Schéma 9



Ces quelques observations permettent de formuler la conclusion suivante: tout texte – et chacune des phrases qui le constituent – possède, d'une part, des éléments référentiels récurrents pré-supposés *connus* (par le co[n]texte), qui assurent la **cohésion** de l'ensemble, et, d'autre part, des éléments posés comme *nouveaux*, porteurs de l'expansion et de la dynamique de la **progression** informative. On peut, à un premier niveau (N4 du schéma 4, p. 45), en attendant de définir l'unité de composition textuelle minimale, dire que tout texte T est une unité en tension entre deux principes:

- un **principe de cohésion**: T est une suite d'énoncés élémentaires liés;
- et un **principe de progression**: T est une suite progressive d'énoncés élémentaires.

2.4. UN EXEMPLE DE SYNTAXE EXPRESSIVE PUBLICITAIRE

La segmentation du rédactionnel de cette publicité automobile est surprenante au regard de la grammaire phrastique:

T14 La Manta.

De l'allure. Et du tempérament!

Manta. Le coupé qui a la cote: le favori en Europe. Ce n'est pas par hasard!

Il y a d'abord sa ligne racée, incomparable. Grâce à elle, la Manta se détache du peloton des autres voitures. Voilà pour l'allure.

Côté tempérament, voyez plutôt les performances de la nouvelle Manta i240 avec son fougueux moteur à injection [...].

La première ligne de l'accroche (*La Manta*) apparaît, en dépit du point, comme un thème (Th) et la ligne suivante comme le développement de deux rhèmes successifs portant sur le thème et servant à le qualifier: *De l'allure* (Rh1) et *Et du tempérament!* (Rh2). Les trois unités Th / Rh1 / Rh2 sont constituées en unités textuelles typographiquement indépendantes par l'alinéa d'abord, par des points qui les isolent et le point d'exclamation final ensuite. On peut considérer que Rh1 et Rh2 sont, malgré la barrière du point, liés entre eux par la conjonction *et*, et qu'ils sont, en dépit du blanc de l'alinéa, reliés au Thème. Ils apparaissent, malgré l'ellipse du verbe avoir (copule *a*), comme ce qui est dit de la Manta, avec une très forte modalisation énonciative des qualités attribuées au thème. Le point d'exclamation final est la trace de la présence évaluative d'un énonciateur enthousiaste. Cette marque moins syntaxique qu'énonciative fait ressembler Rh1 et Rh2 à des phrases exclamatives de type *Quelle allure!* et *Quel tempérament!* Cette valeur intonative de la ponctuation permet même d'imaginer que l'énoncé initial ait une tonalité interrogative: *La Manta?* qui correspondrait bien à sa valeur de thème: *Vous me demandez mon avis sur la Manta?* Cet exemple montre que l'écrit offre des ressources expressives très proches de la syntaxe de l'oral ou, dit dans les termes d'Henri Meschonnic, cité plus haut, qu'il y a de l'oralité dans l'écrit, qu'un rythme peut structurer un énoncé et lui conférer ainsi une force énonciative particulière.

Cette ponctuation peu conventionnelle se prolonge au début du rédactionnel: *Manta. Le coupé qui a la cote: le favori en Europe.* Le point et les deux-points remplacent ici une copule syntaxique de type *c'est* et *et c'est*. Tout en opérant une séparation graphique, les signes de ponctuation relient les unités selon la même structure nominale que dans le titre: *Manta* (Th). *Le coupé qui a la cote* (Rh1) et *le favori en Europe* (Rh2). En dépit du point, on a ici affaire à une structure très proche de celle des phrases nominales dont Benveniste étudie le fonctionnement en indo-européen et en grec ancien (1966: 151-167). Selon lui, il existe deux modes distincts d'énonciation, qui forment l'un et l'autre un énoncé assertif fini. Les énoncés nominaux et verbaux sont, dans cette hypothèse, deux types concurrents et complémentaires d'assertion: «La phrase nominale ne saurait être considérée comme privée de verbe. Elle est aussi complète que n'importe quel énoncé verbal» (*ibid.*: 159). Tant que l'énoncé nominal est considéré comme une phrase verbale à verbe déficient, sa nature spécifique ne peut ressortir. En particulier le fait que «le prédicat de la phrase nominale,

même lorsqu'il est adjectif, a [...] une valeur essentielle et exprime [...] une part intégrante de l'être du sujet» (*ibid.* : 167). Benveniste dit encore : «Une assertion nominale, complète en soi, pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur» (*ibid.* : 160). T14 exploite pleinement cette valeur sémantique qui dépasse le cas particulier des langues anciennes et de l'irlandais du Kerry cités par Benveniste :

«Étant apte à des assertions absolues, la phrase nominale a valeur d'argument, de preuve, de référence. On l'introduit dans le discours pour agir et convaincre, non pour informer. C'est, hors du temps, des personnes et de la circonstance, une vérité proférée comme telle. C'est pourquoi la phrase nominale convient si bien à ces énonciations où elle tend d'ailleurs à se confiner, sentences ou proverbes.»

Benveniste 1966 : 165.

Retenons que la notion de phrase graphique, définie par une complétude *sujet* + *verbe* encadrée par une majuscule et un point final, rend mal compte des multiples propriétés et possibilités de l'écrit. Les propriétés hétérogènes de la ponctuation consistent à marquer aussi bien l'intonation et l'énonciation que l'unité logico-grammaticale, le rythme et la mise en relief d'un segment textuel (Dahlet 2003). Parmi les propriétés typographiques, il ne faut pas oublier la forme, la taille, la couleur des lettres et la place de l'énoncé dans l'espace graphique.

Les titres de presse et les slogans d'accroche publicitaires se distinguent positionnellement et typographiquement du rédactionnel. Celui de T11 (p. 73), disposé sur une ligne, diffère de ceux de T12 (p. 74) et de T14 diffractés sur deux lignes. Christophe Luc et Jacques Virbel parlent fort justement à ce propos de propriétés «typo-dispositionnelles» de la mise en forme matérielle des énoncés (2001)¹. Le fonctionnement textuel doit, par ailleurs, être pris en compte. Ainsi l'autonomisation typo-dispositionnelle des trois groupes de l'accroche de T14 est inséparable du fait que la suite du rédactionnel développe chacune des trois parties de l'accroche sous forme d'un paragraphe. Les structures à présentatif *Il y a* ou *Voilà* permettent de mettre en évidence la reprise de Rh1. L'initiale du second paragraphe opère un changement de topique (chap. III, § 5.1) par la thématisation de Rh2 dans la formule *Côté tempérament*.

1. Pour une approche de la notion de paragraphe, voir l'ouvrage collectif édité par Roger Laufer (1985). Pour l'étude de la ponctuation, voir *Langue française* n° 45 (1980), et *Pratiques* n° 70 (1991).